

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



DE LA PLÉTHORE DE CERVIDÉS

FRANCIS ROUCHER

Les indicateurs biologiques mesurés sur des animaux abattus montrent comment des augmentations trop faibles et trop progressives du prélèvement annuel des Cervidés (cerfs et chevreuils) ont permis l'accroissement continu de leurs effectifs depuis trente ans en France. L'analyse des faits démontre que l'efficacité de la chasse est le facteur déterminant dans la lutte contre les dégâts de Cervidés en forêt.

PREMIÈRE PARTIE : CAS D'ÉCOLE

Le but de cette première partie est de montrer, à l'aide de deux retours d'expérience opposés, que l'augmentation des prélèvements cynégétiques annuels imposée par l'apparition en forêt de dégâts aux régénérations est une arme à double tranchant. Brusque, massive et soutenue durant des années, elle produit la réduction attendue du nombre des phytophages. Trop progressive et trop faible, elle engendre au

contraire, non pas une réduction mais une augmentation des effectifs, laquelle perpétue le phénomène des dégâts. La première de ces expériences est celle de la gestion restauratrice d'une grande forêt privée des Vosges du Nord dévastée par les Cervidés ; la seconde est celle de la forêt surpeuplée de Bois-Landry, dans l'Eure-et-Loir¹.

Il y a déjà plus de trente ans, les bio-indicateurs

Dans les années '70, un jeune biologiste allemand, HERMAN ELLENBERG, avait dé-

montré que la longueur de la mâchoire inférieure d'un chevreuil adulte indique la limite sur laquelle la croissance de l'animal vient buter. Or, la longueur d'une pièce osseuse est corrélée à l'alimentation du sujet et donc à la densité des effectifs par rapport à l'offre du milieu de vie. Comme on savait déjà que les recensements d'effectifs étaient entachés de considérables sous-estimations, Ellenberg avait proposé en 1975, avec son collègue EISFELD, d'établir, en fonction de la longueur moyenne des mandibules des adultes, des plans de chasse sans comptages (*Rehwild Abschlussplanung ohne Zählung*).

Pour poursuivre cette approche, dès 1979 nous avons collecté et mesuré des milliers de mandibules de chevreuils adultes provenant de vingt-trois départements français et de six pays européens. Le classement des longueurs de mandibules rendait évident le fait que là où les chevreuils étaient rares, ils étaient grands et là où ils pullulaient, ils étaient petits, en dépit de mesures d'assistance au gibier (*Wildhege*). C'était le début des indicateurs de densité relative.

C'est également à cette époque, que nous nous sommes intéressés au dénombrement des corps jaunes ovariens qui traduisent le taux de fécondation des chevrettes, selon l'Américain CHEATUM (1949). La recherche de la productivité optimale conjointe des chevreuils et de leur milieu végétal, et la conservation des brocards territoriaux fondent ce que certains appellent « la méthode ROUCHER », qui relève donc du concret et d'une logique plutôt que d'idées préconçues.

Mise en application

En 1982, les propriétaires des établissements De Dietrich, dans les Vosges du

Nord, souhaitaient réaliser un audit sur les 4600 hectares de leur domaine forestier. Ils se plaignaient de ce que « *les chevreuils étaient de plus en plus petits et de moins en moins nombreux* » dans cette forêt complètement artificialisée et ratiboisée par les herbivores. Nous avons proposé un énergique projet de restauration de la forêt et des chevreuils qui a immédiatement enthousiasmé BRICE DE TURCKHEIM, l'ingénieur chargé du domaine :

- arrêt de la location de la chasse sur une zone-témoin de 2300 hectares et tir sur cette zone du premier chevreuil ou cerf vu par les gardes et par l'auteur ;
- suppression des fallacieux recensements d'effectifs ;
- suppression des clôtures protectrices des plantations et des postes d'affouragement ;
- enregistrement des indicateurs de taille, de poids et de fécondation par classes sociales, faons, yearlings* d'un an révolu et adultes, extraits de chaque animal abattu ;
- enclos d'observation visuelle comparative de la végétation au sol.

Grâce à nos précédents travaux et à la confiance du ministère compétent, les autorisations nécessaires à l'élaboration des prélèvements annuels de chevreuils et de cerfs furent obtenues aisément.

L'augmentation de 500 % du prélèvement annuel (400 % pour les chevreuils, augmentés des cerfs assimilés à quatre chevreuils en unités fourragères) a été poursuivie durant 8 ans sans diminution des occasions de tir. Elle a produit les résultats attendus :

- ronce et framboisier, myrtille et callune se sont mis à repousser et la régénéra-

* Jeune âgé d'un ou 2 ans.

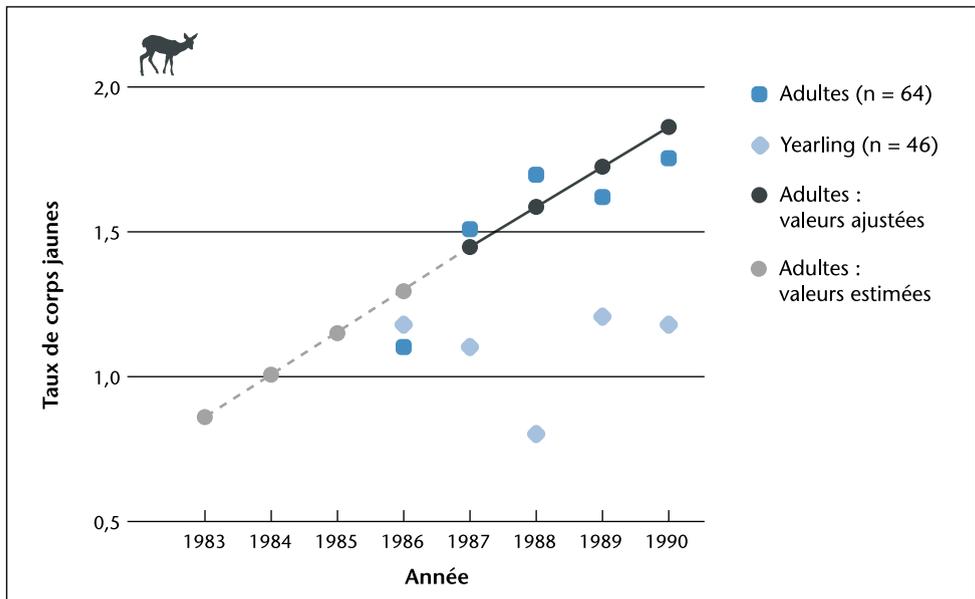
tion des essences-objectif, à se faire sans protection ;

- la fécondité des femelles a été multipliée par 2,5 (figure 1) ;
- la survie des faons, traduite par le nombre de yearlings, a été multipliée par trois ;
- la proportion des jeunes de moins de deux ans est passée de 20 à 65 % ;
- le poids des femelles yearlings a augmenté de 2,8 kg et la longueur de leur mandibule, de 6 mm ; par contre, ces dernières données n'ont pas augmenté chez les femelles adultes, pourquoi ? Tout simplement parce que le supplément de nourriture fourni par la diminution des effectifs a été canalisé vers la reproduction chez les adultes et vers la croissance corporelle chez les yearlings

encore trop légères sur ce territoire pour être fécondables.

Ceci est le point capital à retenir dans ce que nous a révélé l'évolution du taux de fécondation des femelles, traduit par le nombre de leurs corps jaunes ovariens. Dès la première année d'une réduction d'effectifs – même minime – la fertilité d'une population de chevreuils augmente, comme par réflexe. Couplée à une meilleure survie des faons, elle se traduit automatiquement par une augmentation des effectifs. Pour avoir un effet numériquement réducteur, le prélèvement annuel doit donc être largement supérieur au taux d'accroissement de la population. Voilà ce qui justifie l'obligation de taper vite, fort et longtemps si l'on sou-

Figure 1 – Taux de corps jaunes des chevreuils récoltés dans la forêt De Dietrich entre 1983 et 1990. Le premier des indicateurs à réagir à une augmentation du prélèvement annuel des chevreuils est le taux de fécondation des chevrettes adultes.



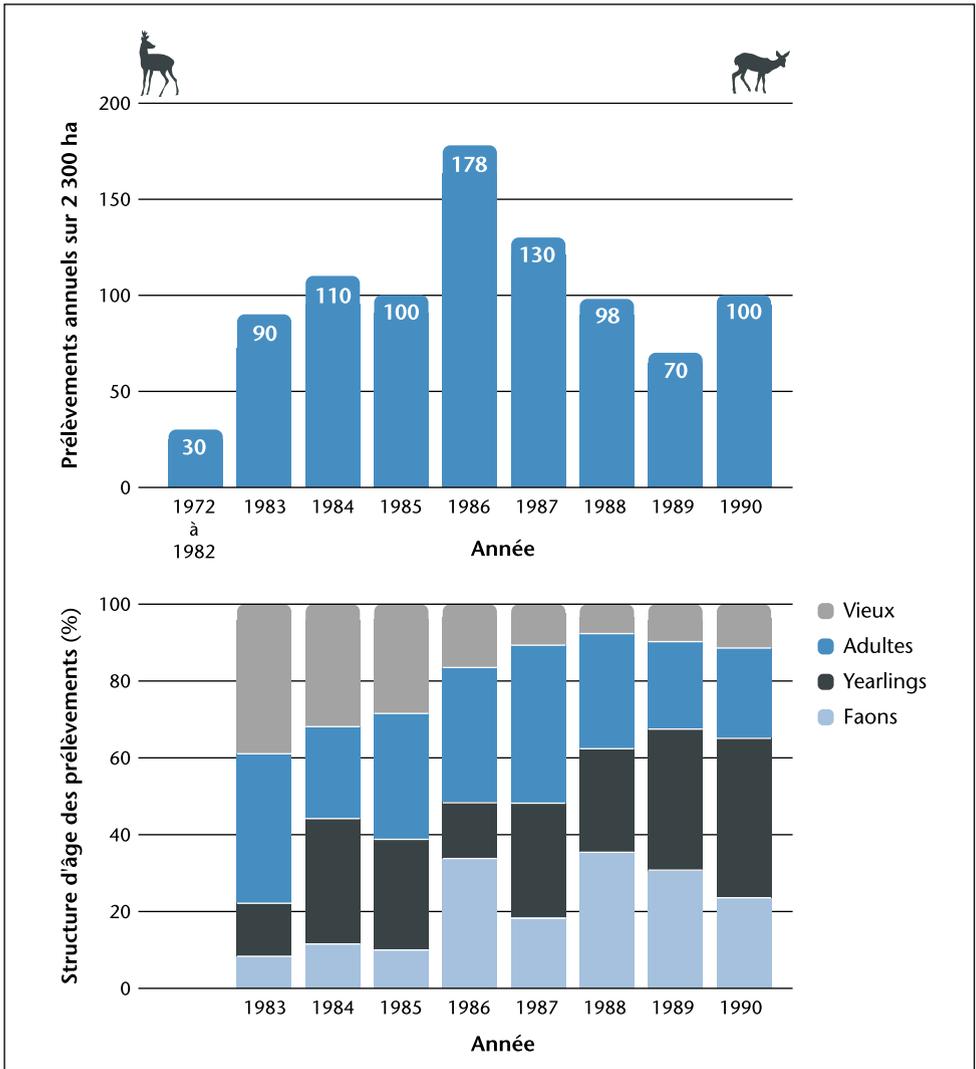


Figure 2 – Prélèvements annuels de chevreuils dans la forêt De Dietrich. L'augmentation de 300 et même jusqu'à 600 % du prélèvement annuel sans sélection a corrigé la structure sociale de la population des chevreuils. On devrait par la suite la maintenir par des tirs strictement proportionnés aux classes sociales.

haite restaurer une forêt dégradée par la surconsommation et favoriser, en même temps que sa régénération naturelle, une meilleure qualité des chevreuils. Inutile de finasser et de perdre du temps à sélectionner les animaux à prélever. Un prélèvement massif du tout venant, soutenu

jusqu'à satisfaction, est, à ce stade, la nécessité de base. Bien plus tard, quand les rapports forêt-chevreuils seront redevenus harmonieux, il sera temps d'opérer des prélèvements strictement ajustés à la structure sociale rétablie de la population (figure 2).

Restaurer un écosystème détérioré demande du temps et de l'obstination. Aujourd'hui sur la forêt De Dietrich, trente ans après le début de sa restauration, ses gestionnaires constatent qu'elle est entièrement convertie en futaie irrégulière mélangée en régénération naturelle. On y tire parfois des brocards de 22 kg vidés (ils en pesaient 14 en 1982). Cette sylviculture dite « proche de la nature » accompagnée de grands et féconds chevreuils a fait école en Rhénanie-Palatinat (forêt Hatzfeld Wildenburg, 7000 hectares), en forêt domaniale de Basse-Saxe, en Slovénie, en Hongrie et aussi dans le Jura suisse pour ne citer que quelques exemples. En France, par contre, les imitations de l'expérience Dietrich paraissent difficiles sinon impossibles à réaliser pleinement pour des raisons que nous allons aisément comprendre et qui n'ont rien à voir avec la biologie de l'espèce.

Ce qui entrave la courageuse tentative du Bois-Landry dans l'Eure et Loir

Directeur de la chasse sur les 1200 hectares du domaine de Bois Landry, CHRISTOPHE LAUNAY est un pionnier. Il a vite compris l'utilité des indicateurs tirés des animaux abattus et a pris connaissance de l'expérience Dietrich. Les essais menés sur ce domaine de 1200 hectares ont déjà été relatés en détail¹. Nous ne commenterons donc qu'un point particulier, un point qui se révèle décisif : l'augmentation trop progressive et trop timorée du prélèvement annuel des chevreuils sur ce domaine surpeuplé, augmentation littéralement « arrachée », année après année, à la commission départementale du plan de chasse. Une telle frilosité dans l'augmentation des plans de chasse annuels a eu l'effet pervers suivant : au lieu de provoquer une réduction d'effectifs des chevreuils comme le souhaitait le



propriétaire-sylviculteur du domaine, elle a engendré leur augmentation pendant la période initiale ! Voici l'illustration, au domaine de Bois-Landry, de ce qui vient d'être exposé au paragraphe précédent.

Prenons comme exemple la période de 8 ans comprise entre les saisons de chasse 1999-2000 et 2007-2008. Que s'est-il passé ?

1. Le prélèvement annuel passe progressivement de 100 à 163 sujets = 63 %, soit + 8 % l'an. Il est suivi d'autant de survies (on appelle cela un prélèvement compensatoire).
2. Répondant immédiatement à l'augmentation du prélèvement, le taux de fécondation moyen des chevrettes passe dans le même laps de temps de 1,4

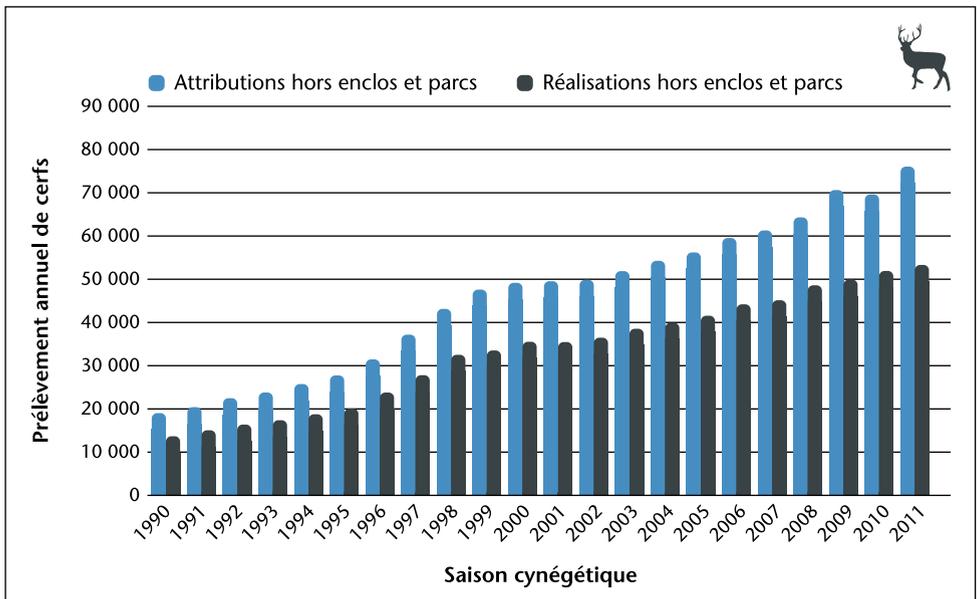
à 2 corps jaunes (ou faons potentiels). Elles vont produire plus de faons.

Supposons un taux d'accroissement annuel de 33 %. Après un prélèvement supplémentaire de 8 %, il restera encore un accroissement de 25 %. Au lieu de se réduire, l'effectif des chevreuils continue à s'accroître : effet inverse du but recherché par le sylviculteur.

Les causes politiques de l'inertie

L'augmentation trop faible, trop graduelle et donc contre-productive du prélèvement annuel des chevreuils au Bois-Landry de 1990 à 2008 s'explique par des considérations liées à la politique de la chasse en France. À la commission départementale du plan de chasse, même le

Figure 3 – Évolution du prélèvement annuel de cerfs en France. L'augmentation trop faible des prélèvements annuels reflète une augmentation des effectifs ressemblant à celle de populations non chassées. Effet contraire au but recherché de réduction ou de stabilisation des effectifs (source : ONCFS).

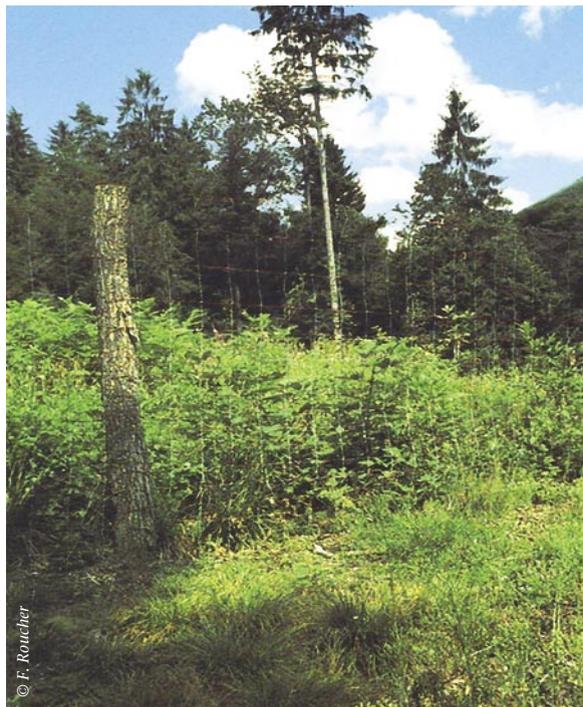


propriétaire-sylviculteur d'un grand domaine ne pèse pas lourd en face du représentant élu des intérêts des 16 à 17 000 chasseurs du département de l'Eure-et-Loir. Or, ces derniers ont intérêt à ce que de nombreux chevreuils issus de ce grand domaine alimentent par un « effet réserve » les petits territoires de chasse à sa périphérie.

La sociologie électorale n'a que faire des réalités écologiques. Dans notre pays, le phénomène est général. Il explique l'incapacité à traiter du problème des dégâts de gibier en forêt depuis trente ans en France. Partout on constate le même blocage, les mêmes lenteurs, les mêmes négociations usantes pour mendier un maigre supplément de prélèvement par la chasse. De ce fait, depuis l'instauration du plan de chasse en France, traduites par l'augmentation progressive des prélèvements annuels, les courbes nationales d'accroissement des espèces Chevreuil et Cerf ressemblent à celles d'espèces non chassées... Un comble quand il s'agit de réduire ou de stabiliser leurs effectifs et, du même coup, leurs déprédations !

DEUXIÈME PARTIE : PLÉTHORE DE CHASSEURS ?

Répondant à une mission prescrite par les ministères français de l'Environnement et de l'Agriculture, un rapport de 2012² conduit à se demander où se trouve la clef de la résolution de ce problème qui dure depuis trop longtemps. Présenté ainsi : « *Il analyse les dégâts de gibier sous l'angle juridique, économique, sanitaire et sécuritaire. Il préconise de mieux réguler les populations de sangliers et de Cervidés par la mise en place d'une véritable politique territoriale* ».



Enclos d'observation en forêt De Dietrich. En une seule saison, différence éblouissante entre le côté mis en défens et le côté surpâturé.

En dépit de sa pertinence, le dit rapport comporte une lacune de taille : la chasse. Or la protection contre les dégâts aux cultures causés par les ongulés sauvages dépend avant tout de la capacité de la chasse à réduire leurs effectifs. Sont passés sous silence les notions de rendement de la chasse, de sa productivité, impératifs communs à toute entreprise. On aura donc beau multiplier les rapports administratifs, les projets et les commissions de concertation, tant qu'il ne sera pas remédié à l'inefficacité de la chasse au grand gibier, le problème des dégâts aux cultures et à la forêt perdurera. Ce n'est

Fin de battue dans le Vercors.



pas le plan qui régule le gibier, ce sont les chasseurs.

Contrairement à ce qui se dit, il n'y a pas de rapport de cause à effet entre le déclin du nombre de chasseurs et l'accroissement des effectifs d'ongulés sauvages. Le problème des dégâts n'est pas lié à la quantité mais à la qualité des pratiquants et de leurs méthodes. Subie ou voulue, l'inefficience de la chasse au grand gibier en France tient au manque de performance de ses adeptes.

Des chasseurs sous-entraînés et sous-qualifiés

Pour être pratiquée avec un minimum de satisfaction et de sécurité, toute discipline sportive demande un apprentissage et un entraînement. Avant de pouvoir disputer

un match de tennis ou de rugby, il faut avoir fait des gammes. Par comparaison, le manque de pratique du chasseur moyen fait frémir. Dans l'année, un prélèvement de 1 200 000 ongulés sauvages est réalisé par 1 200 000 chasseurs. En moyenne donc, la pratique du chasseur français se réduit à une seule pièce abattue par an. Que penser d'un joueur de tennis qui n'enverrait qu'une fois par an sa balle de l'autre côté du filet ? Et même en supposant qu'un tiers des chasseurs ne tire jamais de grand gibier, il en resterait 800 000 avec un taux de succès de 1,5 par chasseur*.

* En Wallonie, le nombre de détenteurs d'un permis de chasse est d'environ 16 000 pour 43 000 têtes de grand gibier (cerf, chevreuil et sanglier), ce qui fait un rapport de 2,7 (NDLR).

Le tir d'un ongulé est un acte grave : l'animal mis à mort devrait s'écrouler avant même d'avoir entendu la détonation. C'est ainsi que cela se conçoit dans les pays qui assortissent la délivrance du permis de chasser le grand gibier d'un examen éliminatoire de tir au but. Dans le canton suisse du Jura par exemple, le candidat qui ne place pas ses six balles au thorax sur une cible « chevreuil » située à la distance de 150 mètres ne dispose que d'une année de repêchage. Chaque village offre un stand de tir où s'entraîner hors saison de chasse.

En France, on estime entre sept à dix, si ce n'est plus, le nombre de tirs par pièces alignées au tableau de chasse d'une battue. Or notre examen pour la délivrance du permis de chasser ne comporte qu'une simple épreuve de maniement à blanc de l'arme. Inclure dans cet examen une épreuve éliminatoire de tir au but entraînerait une telle diminution du nombre de reçus que les fédérations départementales de chasseurs craindraient de ne plus pouvoir payer les indemnités compensatoires des dégâts de gibier. Faux problème puisque 60 000 chasseurs amateurs sélectionnés au tir et entraînés, car prélevant chacun en moyenne 25 à 30 ongulés par an, réaliseraient en quelques semaines le tableau national de 1 500 000 à 1 800 000 pièces exigé par la protection de la régénération forestière et des cultures agricoles. Vingt fois moins nombreux mais performants, ces chasseurs permettraient de faire de substantielles économies en rendant inutiles les indemnisations*.

* Rien d'extraordinaire à cela : en Grande-Bretagne, est considéré comme compétent un chasseur de grand gibier qui prélève entre 50 et 150 animaux par an. De leur côté, les *rangers* de la *Forestry Commission* en prélèvent en moyenne 80 chacun.

Des modes de chasse périmés

La battue est le mode de chasse le plus usité. Fruste, il demande peu de science. On y jouit de la convivialité et de la voix des chiens tandis que des rabatteurs crient et tapent sur des baliveaux en marchant droit devant eux. Côté gibier, c'est la débâdade. Le « tir au saut du layon » est l'exploit vanté au casse-croûte. Mais, hélas, il blesse et il manque. Le rendement moyen d'une battue est plutôt faible, de zéro à trois pièces au tableau. Répétée trop souvent, elle devient harcèlement.

Le rendement de la chasse à l'approche et à l'affut n'est pas forcément meilleur chez ceux qui professent, sous prétexte de sélection, « qu'un bon chasseur chasse plus souvent avec ses jumelles qu'avec sa carabine ». Parcourir leur domaine à maintes reprises exerce un stress chronique sur ces animaux à l'ouïe et à l'odorat délicats et les rend de plus en plus méfiants. Plus on sort, moins on prend. Résultat mesuré en Alsace : dix sorties pour une prise, soit mille pour prélever cent animaux. Sur le même territoire, il a été démontré

UNE BATTUE TYPIQUE

Chez nos amis Belges, la battue n'est guère plus performante que chez nous comme le montre le cas suivant. En raison de la prolifération nocive du sanglier dans la province forestière à forte composante agricole du Limbourg, de nombreuses battues sont effectuées sans grands résultats. En témoigne, celle du 18 février 2013. Avec soixante tireurs et cent quarante rabatteurs, un seul sanglier au tableau. Les animaux couraient, paraît-il, trop vite ! Ne nous moquons pas, c'est bien souvent le cas dans l'Hexagone.

par l'auteur du présent article qu'en tir aléatoire réducteur de surpopulation, il n'en faut que trente-trois pour aboutir au même résultat à raison de trois succès par sortie.

Aujourd'hui, battue et approche requièrent d'investir de plus en plus de temps pour réaliser le plan de tir. Leur dérangement permanent de juin à mars s'ajoute à celui, croissant, des promeneurs. Il en découle un besoin de faire appel à un système plus performant de chasse collective

pour un meilleur ajustement aux conditions qui se sont modifiées.

L'avenir est à la poussée calme de déplacement vers des tireurs perchés

Le principe est de pousser calmement le gibier vers les tireurs comme on le ferait de vaches nonchalantes. Cette méthode* permet de réaliser rapidement un plan de tir. Elle mobilise les animaux sans les affoler. Elle est efficace à condition d'être exécutée avec rigueur.

Préparée trois semaines à l'avance (sélection des tireurs à inviter et des maîtres-chiens, repérage des remises et des sentes, répartition des sites de tir), elle s'exécute une seule fois par an sur chaque parcelle de 200 à 600 hectares avec 60 à 80 personnes. Les tireurs sont furtivement postés avant l'aube sur de petites chaises hautes qui assurent un tir fichant. Garnies de brande et d'une barre d'appui, elles sont réparties à l'intérieur des peuplements en bordure d'endroits dégagés. On peut tirer posément les animaux qui les traversent sans hâte et en marquant parfois l'arrêt.

Les marcheurs, dont une vingtaine de maîtres-chiens, parcourent chacun trois heures durant de façon désordonnée mais lente une dizaine d'hectares plusieurs fois de suite. Ils doivent avoir une connaissance approfondie de la parcelle parcourue, des remises et des voies habituelles des animaux. Ils se signalent entre eux sans élever la voix. Ils doivent intriguer le gibier, le mettre en éveil plu-



Bon début d'une approche en forêt De Dietrich. Une chevrette complètera la sortie.

© F. Roudier

* Cette méthode a été codifiée au 14^e siècle par le Normand Henri de Ferrières dans le *Livre du Roi Modus et de la Reine Ratio* et par le Gascon Gaston Phoebus dans son *Livre de Chasse*.



Présentation en cours du tableau d'une poussée calme de déplacement en forêt domaniale de Basse-Saxe : 24 tirs pour 24 pièces.

© F. Kötcher

LA RAGE DES ÉCOLOGISTES ANGLAIS CONTRE LES CERVIDÉS

La Grande-Bretagne étant deux fois moins étendue que la France et sa surface boisée, sept fois moins grande, les effets des diverses espèces de Cervidés sur leur milieu de vie s'y sont fait sentir plus tôt et plus fortement que chez nous. La chasse individuelle par seulement 65 000 chasseurs de grand gibier (la battue ne se pratique pas) a été débordée par l'accroissement et l'expansion de leurs effectifs qui détruisent les étages arbustif et herbacé des boisements. Le grand public est très sensible aux effets collatéraux de cette détérioration : raréfaction des oiseaux de lisière comme le rossignol et certaines variétés de mésanges, du loir, des papillons communs et de la flore

au sol comme les tapis d'anémone sylvie et de jacinthe sauvage.

Les médias se sont emparés du sujet. Depuis mars 2013, le grand public sait qu'au nom de la restauration de la biodiversité dans les espaces boisés saccagés par l'herbivorie, des écologistes comme PAUL DOLMAN à l'université *East Anglia*, EMMA GOLDBERG à la *British Ecological Society* ainsi que la *Royal Horticultural Society* réclament une réduction immédiate et soutenue par la chasse de 50 à 60 % des effectifs de Cervidés sur l'ensemble du territoire britannique⁶. Indirectement, la sylviculture ne peut que bénéficier de cette exigence du public appuyée sur la science.

tôt qu'en état d'alarme. Bien dressés, les petits chiens farfouilleurs répondent instantanément au rappel pour ne pas outrepasser la zone exploitée. Le gros du travail de mise sur pied est cependant fait par le vent. Les marcheurs progressent avec et non contre le vent. Si le gibier se met à courir, la partie est irrémédiablement perdue et il vaut mieux rentrer à la maison.

Joignant l'utile à l'agréable, cette poussée, sorte d'affut dynamique, se révèle comme un des plus captivants exercices de la chasse*. Chacun des acteurs – tireurs, marcheurs, maîtres chiens, gardes, organisateurs – y apporte son expertise et sa satisfaction d'exécuter cet art en harmonie mutuelle comme dans un orchestre symphonique. L'éthique de la chasse y trouve son compte puisqu'elle assure la tranquillité du gibier pour le reste de l'année. Il ne reste plus aux propriétaires forestiers qu'à la réhabiliter sur leur domaine. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ MONTHUIR B. [2013]. Indices de changement écologique au Bois Landry. *Forêt-entreprise* **210** : 35-37.
- ² RABIER, DE GALBERT, LEVÊQUE, MONNIER, RATHOIS [2012]. *Mission sur les dégâts de grand gibier*. CGED n° 007966-01, CGAAER n° 11113, janvier 2012.

* Dans *Chevreuils d'hier et d'aujourd'hui*³, au chapitre « La Poussée » (p. 205 à 225), le lecteur trouvera le récit d'une journée de chasse d'hiver en forêt domaniale en Basse-Saxe et la traduction du Merkblatt n° 26, note d'instruction du service forestier du Land de Basse-Saxe intitulée : *Méthodes de chasse collectives : substitut à la chasse individuelle au grand gibier*.

- ³ ROUCHER F. [2004]. *Chevreuils d'hier et d'aujourd'hui*. Éd. du Gerfaut, 284 p.
- ⁴ ROUCHER F. [2014]. De la pléthore de Cervidés. 1^{ère} partie : cas d'école. *Forêt-entreprise* **214** : 50-53.
- ⁵ ROUCHER F. [2014]. De la pléthore de Cervidés. 2^{ème} partie : pléthore de chasseurs. *Forêt-entreprise* **215** : 58-61.
- ⁶ WÄBER K., SPENCER J., DOLMAN P. [2013]. Achieving landscape-scale deer management for biodiversity conservation. The need to consider sources and sinks. *Journal of Wildlife Management* **77**(4) : 726-736.

Cet article est paru précédemment en deux parties dans les numéros 214 et 215 de la revue « Forêt-entreprise ». Il est reproduit avec l'aimable autorisation de sa rédaction.

DR FRANCIS ROUCHER

francis@roucher.org

45, chemin de la Buisse
F-38330 Biviers

CERVIDÉS ET FORÊT

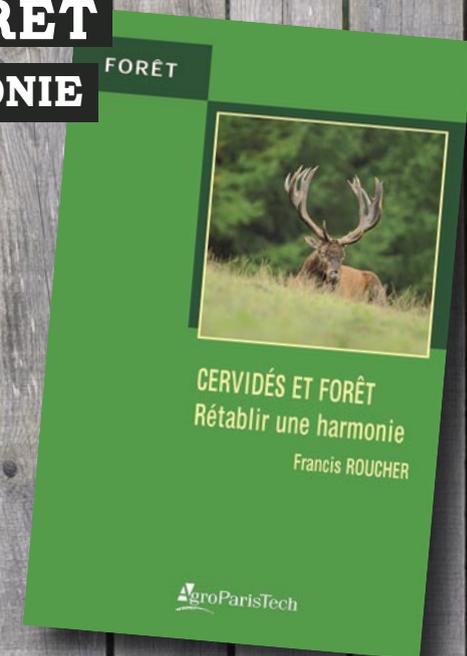
RÉTABLIR UNE HARMONIE

FRANCIS ROUCHER

Le plan de chasse est en panne. Hors de contrôle, cerfs et chevreuils stérilisent une part importante de la forêt française. Alors que faire ? Rechercher le rendement optimal soutenu des herbivores et des arbres plutôt qu'un utopique équilibre sylvocynégétique. Se guider sur des indicateurs plutôt que sur de discutables recensements d'effectifs. Maintenir des chevreuils sains dans une forêt qui se régénère, l'auteur l'a brillamment réalisé en France et en Suisse dès le début des années 1980. Se méfier du cerf, animal grégaire de milieux ouverts et consommateur quasi exclusif de graminées et d'herbacées. En forêt, il n'est pas chez lui. À ne tolérer qu'à doses modérées pour prévenir les dégâts. Pour devenir plus efficace, notre politique de la chasse pourrait s'inspirer de l'étranger. Indispensable aux sylviculteurs et aux responsables de la gestion des territoires, cet ouvrage fait d'une chasse rationnelle la clef de la coexistence entre Cervidés et forêt.

L'AUTEUR

Cinquante ans d'expérience en tant que chasseur, puis conseiller et pilote d'opérations de gestion du gibier, ont fait du Docteur Francis Roucher un expert européen des Cervidés. Ses réalisations s'appuient principalement sur les résultats de recherche de l'école d'ANN ARBOR (Michigan). Dès 1980, il accompagne le passage à la régénération naturelle dans une forêt de 4 600 ha dans les Vosges du Nord, grâce à la mise en œuvre d'un procédé de gestion du chevreuil inédit en Europe. Plusieurs autres



projets similaires réussis sont à son actif. Il a été collaborateur au ministère de l'Écologie et à l'UICN, conférencier à l'ENGREF et chargé de cours à l'ONF. Sa connaissance du terrain couvre toute l'Europe et la Californie. Par ailleurs, le Docteur Roucher a inauguré, enseigné et pratiqué la chirurgie de la main et la chirurgie plastique et reconstructive au CHU de Grenoble.

Éditions AgroParisTech Nancy, 144 pages, figures et photographies en couleur.

ISBN 978-2-85710-087-4

Disponible sur :

docpatrimoine.agroparistech.fr

ou tél. : 03 83 39 68 24 ; fax : 03 83 39 68 25 ;

martine.geremia@agroparistech.fr

24 € + frais de port